



# POINT JEUNES PORNICHET

- Fiche sanitaire
- Assurance RC
- Autorisations parentales



Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance et lieux .....

Tel : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Email : .....@.....

Accepte de recevoir des informations du point jeunes

Responsable légal :

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Tel domicile : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Tel portable : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Tel travail : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Email : .....@.....

Accepte de recevoir des informations du point jeunes

Responsable légal:

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Tel domicile : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Tel portable : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Tel travail : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Email : .....@.....

Accepte de recevoir des informations du point jeunes

N° allocataire CAF : .....

Autorise la consultation de CAFPRO via mon N° d'allocataire (voir règlement)

N° sécurité sociale : .....

MSA : .....

Autre régime : .....

Médecin traitant .....

**Le(s) parent(s) ou tuteur légal du jeune faisant l'objet de la présente inscription, reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du fonctionnement des activités proposées par le Point Jeunes de PORNICHET et du règlement intérieur du service et donc :**

- Autorise(nt) le jeune à participer à toutes les activités sportives et culturelles mentionnées dans les programmes proposés.
- Décharge(nt) les organisateurs de toutes responsabilités en dehors des activités mentionnées dans ces programmes et en dehors de l'espace jeune.
- Autorise(nt) les organisateurs à prendre, le cas échéant, toutes mesures sanitaires d'urgences (Hospitalisation, ...) rendues nécessaires par l'état du jeune.
- Autorise(nt) leur enfant à utiliser tous types de transports collectifs (transport en commun, minibus, car...)

La ville de Pornichet se réserve le droit d'utiliser et de diffuser, dans le cadre des publications de la ville, des clichés photographiques et des images vidéo des usagers (adultes ou mineurs), pris par des personnes dûment habilitées, dans le cadre du fonctionnement du Point Jeunes, sans aucunes restrictions ni limitation de durée.

*Autorise le droit à l'image*       Oui  Non.

**De plus, le jeune est tenu :**

- ↳ De rester présent durant les activités pour les quelles il s'est engagé,
- ↳ De contacter l'équipe en cas d'impossibilité de se rendre à l'activité dans laquelle il s'est préalablement inscrit,
- ↳ De prendre connaissance et s'engager à respecter le règlement intérieur.

Signatures des parents et du jeune, précédée de la mention "Lu et approuvé".